

LES PESTES PORCINES EN FRANCE ET EN EUROPE EN 1986

F. MOUTOU*

RESUME : L'évolution de la peste porcine classique et de la peste porcine africaine dans les différents pays de la C.E.E. en 1986 est décrite et située par rapport aux années précédentes.

SUMMARY : The situation of Hog cholera and African Swine Fever, and its evolution, in the E.E.C. countries during 1986 are described and compared to those of previous years.

*
* *

I/ PESTE PORCINE CLASSIQUE (sauf Espagne et Portugal)

L'évolution de la situation sanitaire vis-à-vis de la peste porcine classique dans les pays de la Communauté Economique Européenne suit des tendances assez variées. Le tableau I rassemble le nombre de foyers déclarés par pays depuis 1981.

Tableau I : Nombre de foyers de peste porcine classique déclarés en Europe de 1981 à 1986.

	1981	1982	1983	1984	1985	1986
Belgique	37	96	26	9	67	80
Pays-Bas	0	68	161	176	36	1
Luxembourg	3	1	1	0	0	0
Italie	5	41	50	13	27	29
Allemagne Fédérale	0	5	508	1.025	598	46
Royaume-Uni	0	0	0	0	0	10
Irlande	0	0	0	0	0	0
Danemark	0	0	0	0	0	0
France	18	7	9	17	2	20

* Ministère de l'Agriculture, Laboratoire Central de Recherches Vétérinaires, Direction Générale de l'Alimentation, B.P. 67, 94703 Maisons-Alfort, Cedex.

On peut noter les commentaires suivants :

- Alors que l'année 1984 a marqué un minimum pour la maladie en Belgique, les Pays-Bas et l'Allemagne Fédérale passaient au contraire par un pic d'incidence.

En 1986, la situation s'est singulièrement modifiée avec un nombre record de foyers déclarés pour la Belgique. Aux Pays-Bas, un seul foyer a été déclaré en 1986, alors que le dernier foyer de 1985 datait de juin. En juin 1986, la vaccination a été suspendue. La décroissance a été tout aussi spectaculaire en Allemagne Fédérale. Le mouvement est apparu dès la seconde moitié de l'année 1985. Là aussi, la vaccination généralisée mise en place en 1984 a été arrêtée.

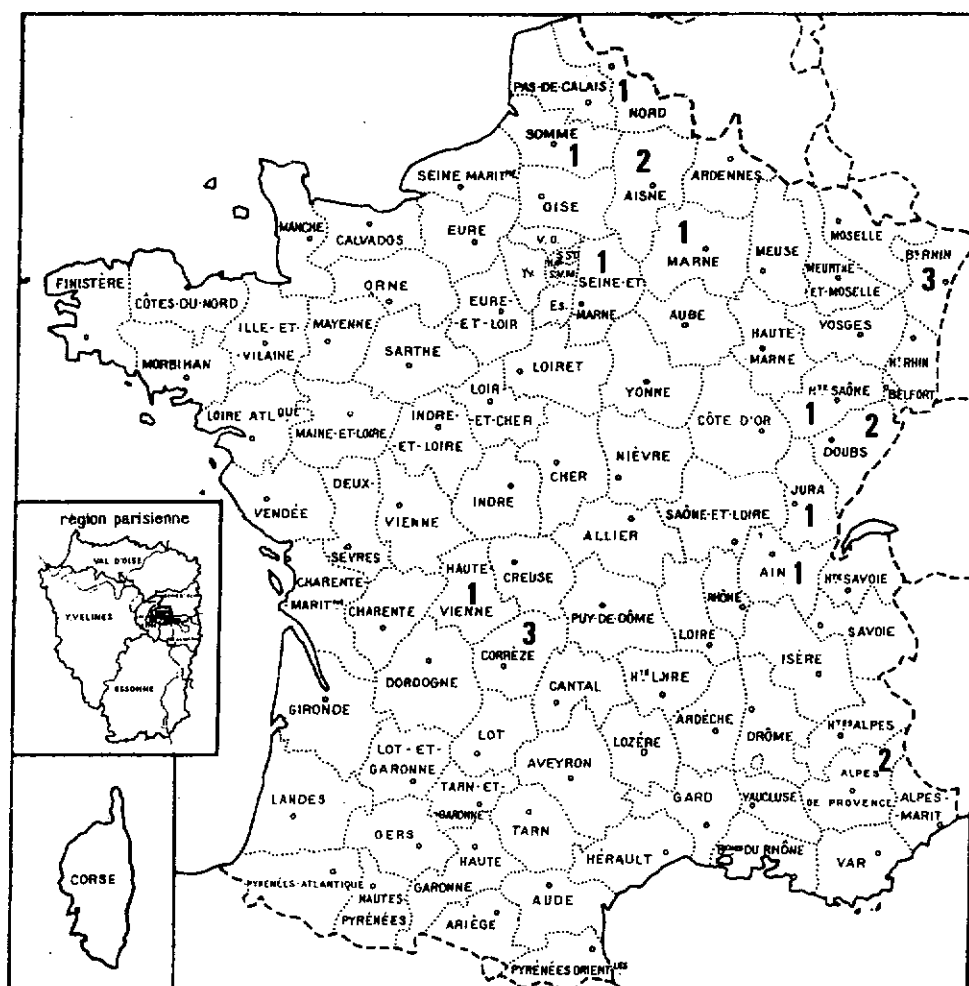
- Le Royaume-Uni, indemne depuis 1971, a connu 10 foyers en 1986. Trois d'entre-eux seraient dus à l'usage illégal de déchets de nourriture mal cuits et 7 sont liés à des échanges commerciaux à partir de l'un de ces 3 foyers primaires. Par mesure de sécurité les effectifs de 10 troupeaux voisins des troupeaux atteints ont été éliminés, portant le total des animaux abattus à 7.824.
- La France n'avait connu que 2 foyers en 1985 et notre pays est resté sans peste porcine classique de mai 1985 à avril 1986. Ensuite, 20 foyers ont été déclarés dont 15 à rattacher à la même exploitation d'origine. Des déchets de cuisine mal stérilisés doivent expliquer les foyers restants. Le tableau II donne la chronologie de ces foyers (voir également la carte 1). Notons qu'un autre foyer est apparu dans le Bas-Rhin en janvier 1987.

Tableau II : Chronologie des 20 foyers de peste porcine classique apparus en France en 1986.

	Départements touchés
Mars	
Avril	Nord
Mai	Seine-et-Marne
Juin	
Juillet	Ain, Jura, Corrèze, Marne, Aisne, Alpes de Haute-Provence
Août	Aisne, Alpes de Haute-Provence, Corrèze, Doubs (2 foyers), Haute-Saône, Somme
Septembre	Corrèze, Haute-Vienne
Octobre	
Novembre	Bas-Rhin (2 foyers)
Décembre	Bas-Rhin

- Terminons ce tour d'horizon sur la peste porcine classique au sein de la C.E.E. en signalant que la Grèce n'a déclaré qu'un seul foyer de cette maladie en 1985 et aucun en 1986 (information encore partielle). Un programme de vaccination conforme à la directive de la C.E.E. est en place dans le pays. 200.000 animaux ont été vaccinés en 1985 et le même programme devait être repris en 1986.

Carte 1 : Localisation des 20 foyers de P.P.C. apparus en France en 1986.



II/ PESTE PORCINE AFRICAINE

- 1985 avait été marqué par l'apparition de 12 foyers de peste porcine africaine en Belgique, 1986 a vu l'émergence de 2 foyers de cette même maladie aux Pays-Bas pour la première fois de leur histoire, respectivement les 30 mars et 1er avril. Les mesures sanitaires rapidement prises ont permis un arrêt de la maladie, limitée à 2 exploitations. Il semblerait que le vétérinaire praticien appelé dans la première ait contaminé la seconde. Par mesure de précaution, les animaux de 15 fermes voisines ont été abattus et détruits.

L'origine du virus serait à rechercher dans l'alimentation des animaux de la première ferme par des restes de cuisine non cuits. 11.397 sérologies ont été effectuées à partir de prélèvements sanguins de porcs issus de 508 fermes afin de vérifier l'efficacité des mesures préventives prises. Toutes étaient négatives. Les Pays-Bas sont à nouveau indemnes de P.P.A. depuis le 1er octobre 1986.

- La situation est toute autre dans la péninsule ibérique. Le tableau III rassemble les informations sanitaires concernant les pestes porcines en Espagne et au Portugal de 1982 à 1986. Certains chiffres de 1986 sont encore partiels.

Si la P.P.C. semble maintenue à un seuil relativement bas, il n'en va pas de même pour la P.P.A. et la tendance actuelle est encore difficile à saisir. Cette situation reste donc préoccupante, d'une part en pensant aux futures mesures de libre circulation intracommunautaire, d'autre part en rappelant simplement la frontière commune pyrénéenne.

Tableau III : Les foyers de pestes porcines dans la péninsule ibérique et les foyers de P.P.A. en Sardaigne de 1982 à 1986.
(* chiffre provisoire)

		1982	1983	1984	1985	1986
Espagne	P.P.A.	330	460	592	390	364
	P.P.C.	24	10	1	3	(0)*
Portugal	P.P.A.	51	29	129	51	(281)*
	P.P.C.	31	19	9	3	(0)*
Sardaigne (Italie)		35	43	45	34	22

- Signalons enfin les foyers sardes de P.P.A. sur une île où le type d'élevage porcin rend les contrôles et la surveillance de la maladie assez délicats.

CONCLUSION

- De cette courte présentation et des quelques chiffres présentés, il est possible de suggérer que la mise en place du programme européen commun pour la P.P.C. a initialement révélé des situations sanitaires assez disparates. Quelques années de prophylaxie, de plus en plus souvent sanitaire maintenant, tendent à rapprocher les cas de figure. Les foyers britanniques gardent un caractère ponctuel, les foyers français mettent en évidence la prise de conscience nécessaire de chacun des partenaires de la filière, et les tendances observées en Allemagne Fédérale et aux Pays-Bas vont dans le bon sens. Seule la situation belge est actuellement défavorable. Il faut simplement espérer que cette recrudescence ne soit pas de nature à infléchir l'évolution des autres situations des pays voisins.

Rappelons que lors de sa 243^{ème} session plénière, des 28 et 29 janvier 1987, le Comité Economique et Social des Communautés Européennes, réuni à Bruxelles, a approuvé le prolongement du programme d'éradication de la P.P.C. du territoire communautaire. Quatre propositions sanitaires et financières ont été avancées, et adoptées, à cette occasion.

- Le cas de la P.P.A. dans la péninsule ibérique est probablement plus préoccupant. Cette enzootie est une menace permanente pour les autres pays et c'est dans ce domaine que le plus de progrès restent à réaliser.

SOURCES

- . Situation zoo-sanitaire et méthodes de prophylaxie des maladies animales 1984-1985-1986. Office International des Epizooties, Paris.
- . COSTES (C.), CARNERO (R.) 1986.- Evolution de la Peste Porcine Classique dans les pays de la C.E.E. au cours de l'année 1984. *Epidémiol. Santé Anim.*, 9 : 29-35.